

RAPPORT  
DEVELOPPEMENT DURABLE  
2019



# SOMMAIRE

Edito	p.2
Rapport développement durable	p.3
Chiffres clés	p.4
Action de l'année	p.5
Lutte contre le changement climatique	p.7
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	p.13
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	p.19
Epanouissement de tous les êtres humains	p.25
Modes de production et de consommation durables	p.31
Synthèse des actions	p.35

# EDITO

« **Le développement durable est bien plus qu'une mode ou une obligation** »<sup>(1)</sup>, il est devenu une nécessité absolue pour faire face aux enjeux sociétaux du monde actuel : changement climatique, crise sanitaire, précarité, perte de biodiversité, ralentissement économique...

Parce que tous ces sujets sont liés, nous devons construire une réponse globale et cohérente à travers l'engagement d'un **processus de transition écologique** au service d'un développement durable actif.

Préservation de la biodiversité, politique en faveur de nos aînés, soutien à l'agriculture, économie sociale et solidaire, gestion des collèges...sont quelques exemples dans lesquels s'implique déjà le Département quotidiennement.

En tant que principale collectivité de la Meuse, le Département a toutefois décidé en 2019 d'aller encore plus loin en devenant la **tête de proue d'une démarche départementale de transition écologique** intégrant l'ensemble de notre territoire. Cet engagement est innovant et unique à l'échelle de la Région Grand-Est.

L'édition 2019 du Rapport développement durable est l'occasion de mettre en avant cet engagement en présentant une sélection de **55 actions départementales** réalisées ou à venir, en interne ou sur le territoire et d'envergure différente.

Concrètement, il ne s'agit pas de dresser une liste exhaustive des activités de la collectivité mais d'illustrer, à partir d'une sélection d'actions, comment les cinq finalités du développement durable sont prises en compte.

Ce rapport s'inscrit aussi dans une **volonté de transparence et de partage avec tous les meusiens**. Il apporte des éléments concrets du travail mené par les élus et les agents du Département aux côtés des agglomérations, des communautés de communes, des communes et de l'ensemble des acteurs territoriaux.

**Claude LEONARD,**

Président du Conseil départemental

**Arnaud MERVEILLE,**

Vice-président en charge de l'Environnement  
et de la transition énergétique

*(1) : Extrait de la contribution départementale pour le développement de la Meuse votée par l'Assemblée départementale le 17 novembre 2016*

# RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport Développement durable est une obligation réglementaire depuis 2010 pour le Département. Il doit dresser, de façon synthétique, **l'action de la collectivité en faveur du développement durable** et son impact sur le territoire.

## Les textes de référence sont :

- ✚ la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » (article L. 3311-2 du Code général des Collectivités territoriales) ;
- ✚ le décret d'application n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;
- ✚ la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;
- ✚ la loi n° 2016 – 1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (article L110-1 du Code de l'environnement).

## Cinq finalités :

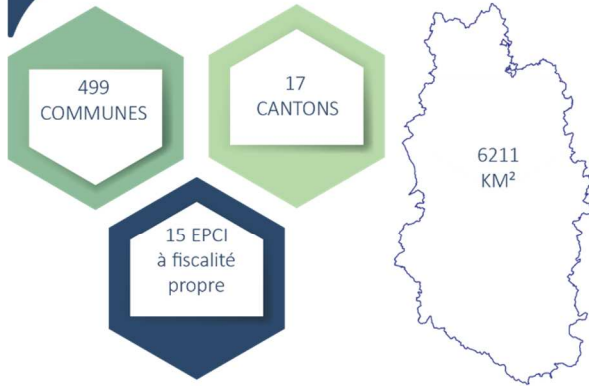
Les actions présentées sont sélectionnées pour illustrer les cinq finalités du développement durable :

- ✓ **la lutte contre le changement climatique**
- ✓ **la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**
- ✓ **la cohésion sociale et solidaire entre territoires et générations**
- ✓ **l'épanouissement de tous les êtres humains**
- ✓ **les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

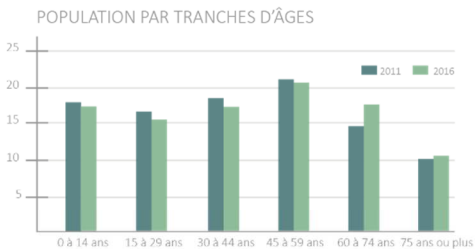
Ce rapport n'est pas un bilan d'activité traduisant l'exhaustivité des actions départementales, il reprend une **sélection d'actions** menées par le Département contribuant au développement durable.

# CHIFFRES CLES

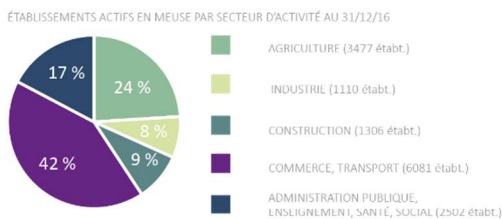
## NOTRE TERRITOIRE



### 1 Démographie



### 2 Paysage Économique

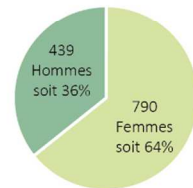


### 3 Patrimoine Naturel



## NOTRE COLLECTIVITÉ

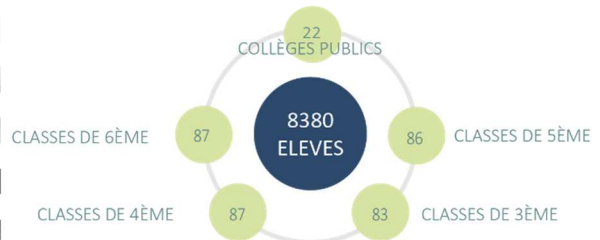
### 1 Agents de la collectivité



### 2 Patrimoine bâti et routier



### 3 Collèges



### 4 Espaces Naturels Sensibles



# ACTION DE L'ANNEE :

## DEMARCHE DEPARTEMENTALE DE TRANSITION ECOLOGIQUE

En 2019, le Département a lancé une démarche ambitieuse en matière de transition écologique avec les PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) du territoire.

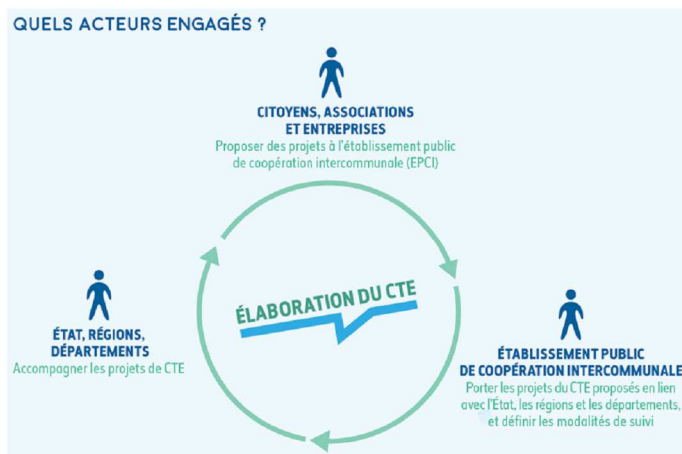
Lors de sa séance du 11 juillet 2019, l'Assemblée départementale a ainsi décidé d'**accompagner** et de **coordonner** les candidatures des PETR meusiens à l'appel à projets de l'Etat relatif aux **Contrats de Transition écologique (CTE)**.

Cette décision traduit la volonté de la collectivité de s'investir pleinement dans ce dossier afin de **faire de la Meuse un territoire exemplaire en matière de transition écologique**.



### COORDINATION DE LA DEMARCHE DEPARTEMENTALE DE CONTRATS DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Les CTE sont une démarche innovante de l'Etat pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Ils illustrent la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités locales : une co-construction avec les territoires d'une **transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales**.



#### La démarche meusienne :

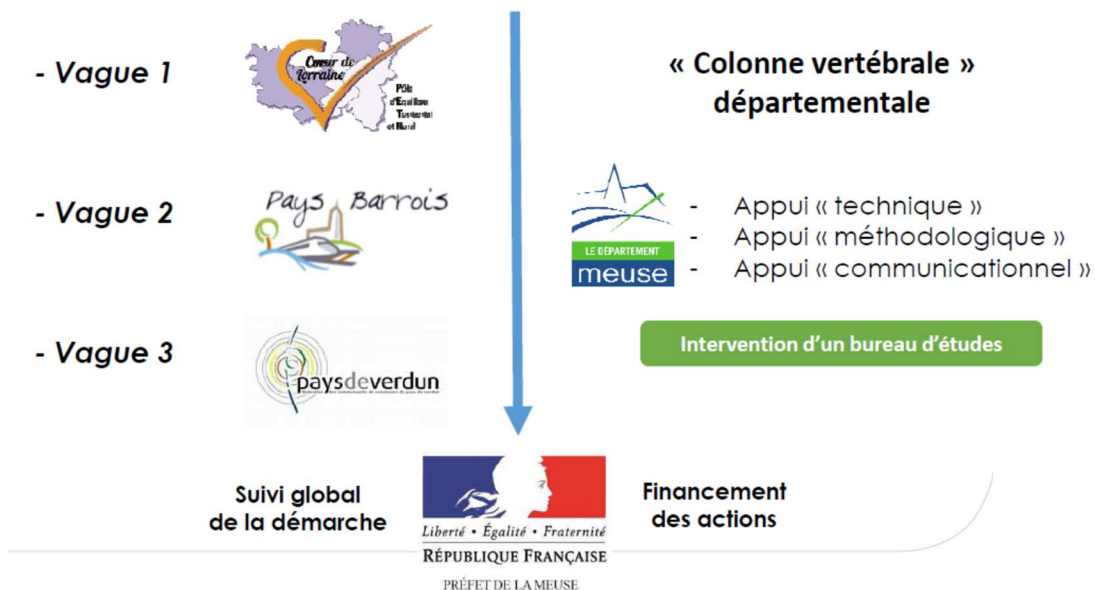
Une stratégie globale  
en lien **avec le Département**  
au service des territoires  
à **travers les PETR**

Les CTE sont élaborés sur la base des spécificités et des besoins de chaque territoire. Mis en place à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités, ils sont co-construits à partir de projets locaux, grâce à la mobilisation des acteurs des territoires : collectivités, entreprises, associations, citoyens...

Les projets sont accompagnés aux niveaux technique, financier et administratif, par les services de l'État, les établissements publics et les collectivités locales (départements, régions).

En Meuse, le **Département assure un rôle essentiel de coordonnateur**. Il prend en charge notamment toutes les dépenses liées à l'expertise technique et à la communication.

► Une articulation entre le Département et les PETR



► Une ambition départementale visant la « neutralité carbone » en 2040 et une « captation carbone » en 2050 avec une réduction drastique des émissions de GES et une augmentation de la captation du carbone.

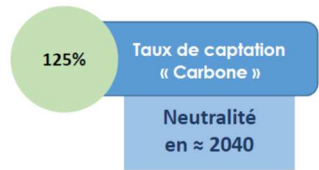
Ambition du territoire en 2050 :

« Captation carbone » > « Emissions GES »

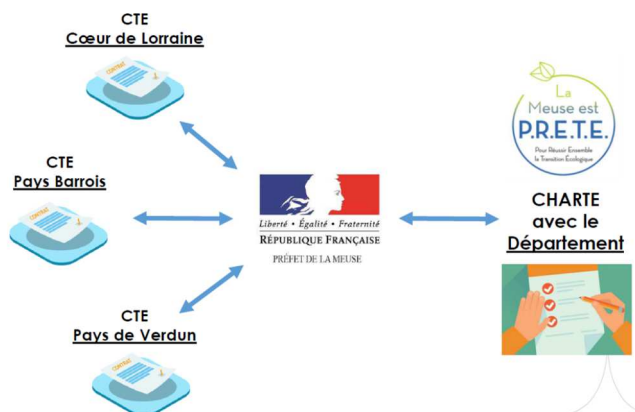
Simulation 2050

Emissions :  
- 60%


Captation :  
+ 20%



1<sup>er</sup> Comité partenarial de la démarche CTE organisée le 21 octobre 2019 à l'Hôtel du Département



► Un objectif de contractualisation échelonné avec l'Etat avec notamment la signature d'une charte avec le Département.

 En savoir plus :  
[www.meuse.fr](http://www.meuse.fr)  
(rubrique Transition écologique)

# LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Maîtrise des consommations et de la demande en énergie,
- ✓ Promotion des énergies renouvelables,
- ✓ Déploiement de modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre,
- ✓ Développement de la captation carbone,
- ✓ Sensibilisation de la population et des agents départementaux aux enjeux du changement climatique.



## Action 1.1 : Projets de bâtiments à énergie positive et carbone négatif (E+/C-)

En 2019, le Département a lancé, dans le cadre de l'**expérimentation E+/C-** (énergie positive / carbone négatif), 2 marchés de maîtrise d'œuvre visant la réalisation de 2 nouveaux centres d'exploitation (CE) routiers à Etain et à Void-Vacon.



← Vue projet du CE de Void-Vacon  
(construction neuve)

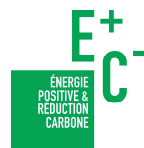
Ces **2 opérations exemplaires**, estimées à **2,9 M€ HT**, traduisent l'engagement du Département pour la maîtrise de ses consommations d'énergie et la réduction des rejets de gaz à effet de serre de son parc immobilier.

Les 2 sites verront notamment la mise en place d'une isolation renforcée avec des **matériaux biosourcés**. Le site de Void-Vacon accueillera par ailleurs la **1<sup>ère</sup> chaufferie biomasse de la collectivité**.



Vue projet du CE d'Etain  
(réhabilitation et extension) ↓

*La démarche E+/C-, engagée dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, ambitionne d'élaborer, avec les acteurs de la filière, les standards des bâtiments de demain. Elle préfigure la future réglementation destinée à remplacer l'actuelle réglementation thermique (RT2012).*



## Action 1.2 : Optimisation des contrats de fournitures d'énergie

En 2018, le Département a arrêté une stratégie d'optimisation de ses contrats de fournitures d'énergie afin d'une part, de réduire sa consommation d'énergie et ses rejets de gaz à effet de serre et d'autre part, de réaliser des économies financières.

Cette réflexion a intégré l'ensemble des contrats d'énergie de la collectivité : gaz, électricité, propane et fioul. Elle s'est aussi traduite par une **ré-internalisation des contrats des collèges**, jusque-là gérés par chaque établissement.

Dans ce cadre, les **1ers contrats mutualisés de fourniture de gaz ont été attribués en 2019** avec une reprise progressive prévue de tous les sites départementaux. Elle sera notamment poursuivie en 2021 avec la mutualisation des contrats de fournitures d'électricité.

Couplée avec la démarche d'**optimisation des contrats de maintenance CVC** (intégrant aussi les collèges) initiée en 2016 et finalisée en 2019, cette stratégie permettra à la collectivité de réduire significativement ses consommations d'énergie et ses rejets de gaz à effet de serre, notamment sur les collèges.

En 2019, il a été ainsi constaté, sur les seuls collèges entièrement repris en gestion :

- une **baisse d'environ 10% de la consommation gaz** (par rapport à 2016, hors impact des températures),
- un **gain financier de 4% sur le coût moyen d'achat de l'énergie** (électricité et gaz).

CVC : Chauffage – Ventilation – Climatisation

### Action 1.3 : Etude du raccordement du collège Bastien Lepage de Damvillers à l'unité de méthanisation de Wavrille

En 2019, le Département a finalisé l'étude de faisabilité pour le raccordement du collège de Damvillers à l'unité de méthanisation de Wavrille. Cette étude, menée **en lien avec la Codecom de Damvillers-Spincourt**, a confirmé l'intérêt environnemental et économique de raccorder le collège ainsi que plusieurs bâtiments intercommunaux (2 gymnases et une cantine).



Unité de méthanisation de Wavrille

Le projet est estimé à 500 000 € HT. Il nécessiterait la création d'un réseau de chaleur d'environ 1 km.

Il permettrait de **réduire les rejets de gaz à effet de 175 t CO<sub>2</sub> par an** :

- ✚ 90 t / an pour le collège de Damvillers,
- ✚ 85 t / an pour les bâtiments intercommunaux.

A elle seule, cette opération réduirait **de 2% de l'empreinte carbone** liée à la consommation énergétique des bâtiments départementaux.

### Action 1.4 : Promotion de l'efficacité énergétique à travers les certificats d'économies d'énergie

En corrélation avec les efforts d'investissement entrepris depuis 2017 sur le patrimoine bâti départemental et soucieux de maîtriser la dépense énergétique et l'empreinte carbone de son bâti, le Département a conclu une **convention de partenariat avec Certinergy** en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique à travers les **certificats d'économie d'énergie (CEE)**.



Dans ce cadre, ce sont près de **10 000 Mwh Cumac** qui ont pu être valorisés (45 000 € de recettes) en 2019, notamment sur les opérations suivantes :

- ✚ Réhabilitation du laboratoire vétérinaire départemental à Bar-le-Duc (réfection de la toiture, remplacement des menuiseries...),
- ✚ Remplacement des chaudières du site de Guise à Bar-le-Duc,
- ✚ Changement de menuiseries extérieures dans divers centres d'exploitation.

*Les CEE ont pour but d'inciter les fournisseurs d'énergie à promouvoir les économies auprès de leurs clients. Ces fournisseurs ont l'obligation de réaliser des économies d'énergie en achetant des certificats d'énergies revendus sur le marché. Les CEE sont comptabilisés en kWh CUMAC d'énergie finale économisée. L'abréviation CUMAC provient de la contraction de « cumulé » et « actualisé » car le kWh est ramené à la durée de vie du produit et actualisé au marché.*

## Action 1.5 : Développement de l'électromobilité en Meuse

Les collectivités ont un rôle fondamental dans le développement de la mobilité électrique. Elles jouent un rôle précurseur en électrifiant leur flotte et facilitent le passage à l'électrique des citoyens par le déploiement de bornes de recharge.

Conscient de cet enjeu, le Département a poursuivi ses efforts en la matière en 2019 :

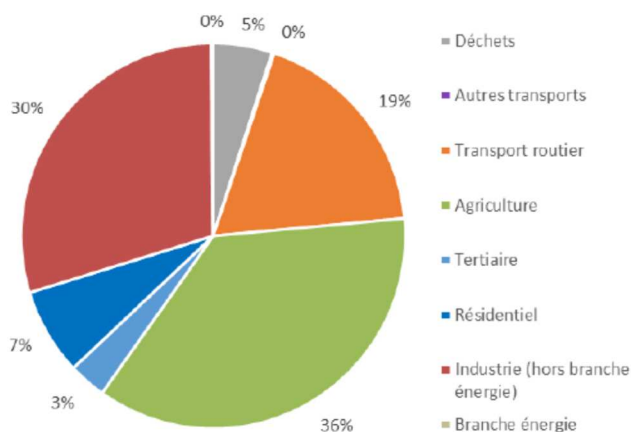
- ✚ en **augmentant le nombre de véhicules électriques** de son parc automobile,
- ✚ en réalisant des études pour équiper progressivement ses bâtiments de prises de recharge électrique adaptées aux usages de chaque site,
- ✚ en initiant, en lien avec la FUCLEM, un **appel à projets** pour aider les collectivités meusiennes de toute taille à acquérir des véhicules électriques en attribuant des subventions de 5 000 € par véhicule.



La FUCLEM est le syndicat départemental d'énergie de la Meuse. Il a développé en 2018 un réseau de plus de 40 bornes publiques de recharge électrique sur l'ensemble du territoire.

## Action 1.6 : Diagnostic Air-Energie de la Meuse

Dans le cadre de sa mission de coordination de la démarche départementale de transition écologique (voir action de l'année), le Département a réalisé, en lien avec l'association ATMO Grand-Est, le **1er diagnostic départemental Air-Energie de la région Grand-Est**.



Ce diagnostic a permis d'identifier les principaux secteurs producteurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre, ainsi que de polluants atmosphériques.

Il a en outre été décliné par PETR afin **d'adapter les plans d'actions des Contrats de transition écologique** à chaque territoire.

← Rejet de GES de la Meuse en 2018

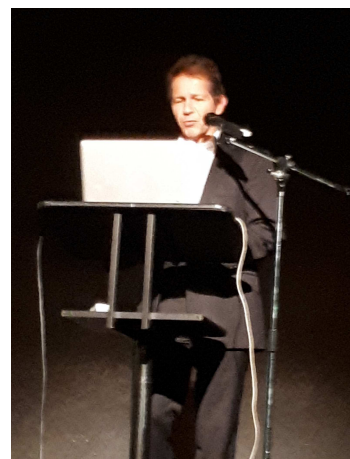


ATMO Grand-Est est une association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé de l'environnement, pour le suivi de la qualité de l'air dans la région Grand Est. Son travail fait référence.

## Action 1.7 : Conférence grand public sur la lutte contre le changement climatique

Le 21 octobre 2019, le Département a organisé, à l'EPL-Agro de Bar-le-Duc, une conférence grand public animée par M. **Jean-Marc JANCOVICI**, expert de renom en énergie / climat et **membre du Haut Conseil pour le Climat**.

Cette conférence gratuite s'inscrit dans la démarche « **des rendez-vous de la transition** » initiée par le Département pour sensibiliser le grand public sur les enjeux de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique.



Jean-Marc JANCOVICI

**HAUT CONSEIL**  
pour le **CLIMAT**

Le Haut Conseil pour le Climat (HCC) est un organisme indépendant créé en 2019 chargé d'émettre des avis et recommandations sur la mise en œuvre des politiques et mesures publiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France, en cohérence avec ses engagements internationaux, en particulier l'accord de Paris et l'atteinte de la neutralité carbone en 2050.

## Action 1.8 : Plantations d'arbres le long des routes départementales

En 2019, le Département a poursuivi ses actions de replantations d'arbres le long des routes départementales (RD), notamment dans le nord-meusien.

Ce sont ainsi **plus de 500 arbres** de diverses espèces (Charme, Poirier, Châtaignier, Cerisier, Prunier...), qui ont été plantés le long de plusieurs RD, et notamment sur :

- ✚ la RD947 près de Chauvency-Saint-Hubert,
- ✚ la RD208 près de Flassigny,
- ✚ la RD38 près d'Esnes-en-Argonne.



### Impact des plantations 2019

≈ 12 500 kg de CO<sub>2</sub> captés par an

Ces arbres, implantés dans des conditions garantissant la sécurité routière, contribuent à la préservation de la biodiversité et à la mise en valeur des paysages.

Ils permettent aussi **de capturer « gratuitement » du carbone à raison d'environ 25 kg CO<sub>2</sub> / an / arbre.**

### Stratégie nationale bas-carbone

La stratégie nationale bas-carbone (SNBC) a été révisée en mars 2020 et vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cet objectif s'appuie notamment sur une augmentation forte de la séquestration carbone par les plantes et les sols.

### Perspective 1.1 : Stratégie de maîtrise de la dépense énergétique des bâtiments départementaux

La loi ELAN a fixé des objectifs ambitieux de réduction de la consommation d'énergie finale des bâtiments tertiaires (*décret dit « tertiaire » du 23 juillet 2019*). Toutes les collectivités sont concernées par ces obligations qui visent une **réduction des consommations** de 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050.

Pour répondre à cet objectif, le Département projette d'établir une stratégie de maîtrise de la dépense énergétique de son parc tertiaire. Pour rappel, les plans d'actions des collectivités devront être publiés sur une plateforme internet de l'Etat d'ici septembre 2021.

*ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique*

### Perspective 1.2 : Raccordement du collège de Damvillers à l'unité de méthanisation de Wavrille

Au regard des perspectives très intéressantes de ce projet (*voir action 1.3*), le Département lancera les études opérationnelles afin de **concrétiser le raccordement du collège de Damvillers** à l'unité de méthanisation de Wavrille, en intégrant plusieurs bâtiments de la Communauté de communes de Damvillers-Spincourt.

### Perspective 1.3 : Développement de la flotte de véhicules électriques

La loi Mobilités du 26 décembre 2019 a renforcé les obligations des collectivités en matière de renouvellement de leur flotte de véhicules à faible émission carbone (30% au lieu de 20%).

Dans ce cadre, le Département **poursuivra ses efforts d'électrification de sa flotte de véhicules** dont une part importante doit être renouvelée à partir de 2021. Pour rappel, en France, les émissions de gaz à effet de serre d'un véhicule électrique sur l'ensemble de son cycle de vie sont actuellement 2 à 3 fois inférieures à celles des véhicules essence et diesel (*données ADEME, 2018*).

### Perspective 1.4 : Actualisation du bilan des gaz à effet de serre du Département

Les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent réaliser un bilan des gaz à effet de serre (BEGES) tous les 3 ans. Le dernier BEGES du Département a été validé en 2018. Ce dernier sera donc réactualisé d'ici 2021 et permettra de **suivre l'évolution des rejets de GES de la collectivité** et d'adapter son **plan d'actions** pour les réduire.

### Perspective 1.5 : Suivi de la qualité de l'air des collèges

Depuis 2018, les établissements scolaires sont concernés par une nouvelle réglementation en matière de qualité de l'air applicable à compter de 2020.

Conscient de cet enjeu, le Département a réalisé en 2019 une 1<sup>ère</sup> phase de diagnostic sur tous les collèges du territoire qui devra permettre d'élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions pluriannuel à compter de 2020 pour **améliorer la qualité de l'air** de ces établissements.

# **PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX et DES RESSOURCES**

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Préservation de la diversité des habitats écologiques,
- ✓ Lutte contre les pollutions des milieux,
- ✓ Préservation de la ressource en eau,
- ✓ Education à l'environnement et au développement durable.

## Action 2.1 : Ouverture au public du Marais de Chaumont-devant-Damvillers

Après 3 ans d'études et de travaux, le Président du Conseil départemental, M. Claude LEONARD a inauguré, le 5 juillet 2019, le sentier pédagogique du Marais de Chaumont-devant-Damvillers en présence notamment de représentants de l'Assemblée des Départements de France.



Ce site est le **1er ENS aménagé** par le Département pour accueillir du public. Il est composé :

- ✚ d'un platelage en chêne de 300 ml et 5 plateformes d'observation équipées de panneaux d'information,
- ✚ d'un parking accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le projet d'aménagement du Marais est articulé sur le thème atypique de la « **Découverte de l'atelier d'une artiste exceptionnelle : l'Eau** » ; l'Eau « Peintre », l'Eau « Musicienne », l'Eau « Sculptrice », l'Eau « Actrice ».

Parallèlement une **application numérique de visite virtuelle** du site, unique en son genre, a été développée. Cette application permet notamment d'accéder à tous les contenus dans plusieurs langues étrangères : anglais, allemand et néerlandais.



Le Marais de Chaumont-devant-Damvillers a vocation à **servir d'exemple** pour l'ensemble des collectivités afin de développer un réseau départemental de sites ENS contribuant à l'attractivité de la Meuse et participant à sa démarche de transition écologique à travers :

- ✚ l'essor du tourisme vert en lien avec les professionnels du tourisme,
- ✚ le développement de l'offre d'éducation au développement durable des scolaires en lien avec l'éducation nationale et les associations environnementales.

## Action 2.2 : Révision de la politique départementale de l'eau

Suite à l'adoption des 11<sup>ème</sup> programmes d'actions des Agences de l'Eau (2019-2024), et considérant les importants défis du réchauffement climatique sur la ressource en eau, l'Assemblée départementale a décidé, le 11 juillet 2019, **de modifier sa politique départementale de l'eau** afin d'apporter aux collectivités meusiennes un appui technique et financier mieux adapté aux enjeux et aux spécificités locales de la Meuse.

Cette révision tient compte notamment du transfert des compétences « eau et assainissement » aux EPCI à fiscalité propre.

Les principales évolutions apportées à la Politique départementale de l'eau ont été les suivantes :

- ✚ **Renforcement des aides en matière d'eau potable**, notamment pour la protection des captages,
- ✚ Aides spécifiques pour l'optimisation des équipements et ouvrages transférés,
- ✚ Réduction forte de la différenciation des aides suivant la taille des collectivités.

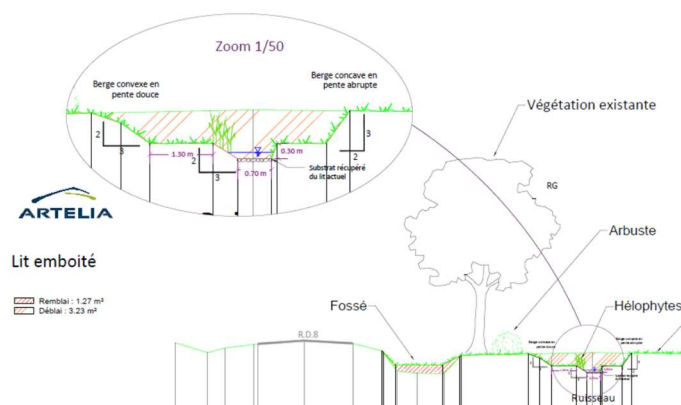


Réunion de la 3<sup>ème</sup> Commission du 7 mars 2019 en présence de nombreux services d'eau et d'assainissement du département (62 participants)

*La Meuse est l'un des 2 derniers Départements du Grand-Est à encore disposer d'une politique d'aide financière aux collectivités spécifiquement dédiée à la préservation de l'eau, ce qui traduit la force de son engagement.*

## Action 2.3 : Projet de déplacement et de renaturation du ruisseau de l'Aulnois en limite de la RD8

Le ruisseau de l'Aulnois, entre Aulnois-sous-Vertuzey et Euville, impacte fortement la stabilité de la RD8, mettant en péril la sécurité des usagers de la route. Ce dysfonctionnement est dû au déplacement historique de ce cours d'eau dans le fossé de la RD entraînant une érosion progressive de l'accotement de la route. Un maître d'œuvre a été recruté en 2018 pour trouver une solution.



Avant-projet : Profil en travers des aménagements projetés (Artelia)

En 2019, la phase « avant-projet » de la mission de maîtrise d'œuvre a été finalisée. Un scénario ambitieux a été retenu avec la **création d'un nouveau lit naturel sur plus de 2 km**.

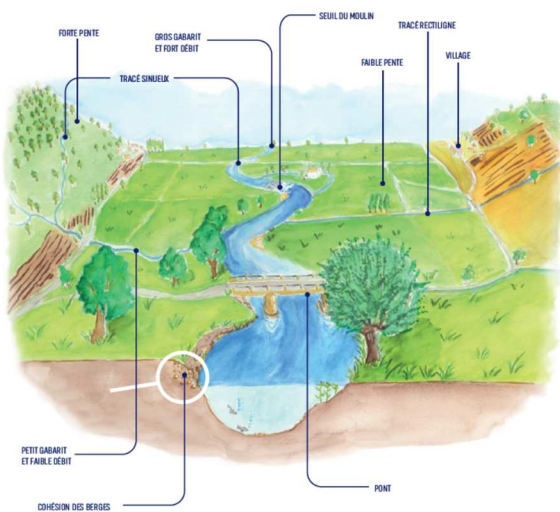
Ce projet a été présenté aux propriétaires riverains lors de 2 réunions publiques (11 mars et 26 juin).

L'opération globale est estimée à 475 000 € HT et devrait bénéficier de subventions importantes de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse au regard de son **exemplarité**.



## Action 2.4 : Guide sur la gestion des Milieux Aquatiques

Dans le cadre de ses missions d'assistance technique aux collectivités et pour accompagner la révision de sa politique de l'eau, le Département a rédigé **un guide technique sur la gestion des milieux aquatiques**.



L'ASTEE, association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement, est la principale association française des professionnels de l'eau et des déchets.

Ce document est le fruit d'un **travail partenarial** avec les Agences de l'eau Rhin-Meuse et Seine-Normandie et certaines collectivités « gémapiennes » du territoire.

Les recommandations de ce guide ont été présentées à plusieurs reprises, notamment lors d'un congrès national organisé par l'ASTEE.

L'application de ce guide doit permettre d'**optimiser l'entretien des milieux aquatiques** et d'améliorer leur état écologique, tout en réduisant les coûts d'intervention.

## Action 2.5 : Valorisation de la richesse écologique de la Vallée de la Meuse

Le Département a souhaité dès 2008 s'investir dans la gestion du site NATURA 2000 « ZPS Vallée de la Meuse ». En effet, ce site de **13 600 ha** présente un **intérêt avifaunistique exceptionnel** par la présence de 30 espèces d'oiseaux inscrites à la Directive Oiseaux. Cet abondance fait de la vallée de la Meuse un des sites les plus riches du Grand-Est.

Le Département **assure ainsi depuis 2012 l'animation du site**.

Outre la protection des espèces d'oiseaux prairiales nichant au sol (Courlis cendré, le Râle des genêts, le Tarier des prés...), l'action du Département se concentre aussi sur la sensibilisation et l'information des riverains.

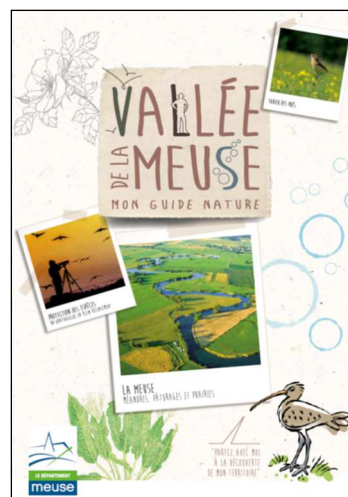
L'année 2019 a été marquée par la publication d'un **guide Nature de la vallée de la Meuse** (édité à 5 000 exemplaires) et par l'organisation de **3 conférences grand-public**.



Courlis cendré



Conférence organisée à Sampigny le 05/11/2019



## Action 2.6 : Calendrier des sorties Natures 2019

En 2019, le Département a élaboré et diffusé son **5<sup>ème</sup> Guide des sorties Natures en Meuse** en lien avec les associations environnementales intervenant sur le département.

**95 sorties natures** ont été proposées sur **26 sites naturels** différents.

Ce guide, imprimé à 10 000 exemplaires, présente et met en valeur le patrimoine naturel remarquable de la Meuse, tant pour ses habitants que pour les touristes. Il est notamment mis à disposition de tous les offices du tourisme du département.



Dimanche 26 mai 9h > 12h

Douaumont

**FORÊTS DE L'HISTOIRE : 14-18**  
**HISTOIRE D'OPHRYS**

*Exemple de sortie (ONF)*

## Action 2.7 : Finalisation de la 1<sup>ère</sup> phase de révision de l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles

Compétence obligatoire des Départements depuis 1985, la **gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) est un axe fort** de l'engagement départemental en faveur de la protection de la biodiversité de notre territoire.

Cette gestion passe notamment par l'actualisation de l'inventaire départemental des ENS, véritable **« atlas » de la richesse écologique de la Meuse**.

Réalisé initialement en 1994, le Département a finalisé l'année dernière la 1<sup>ère</sup> phase 2015-2019 de révision de cet inventaire afin notamment de redéfinir de façon cohérente le périmètre des ENS et de l'enrichir de nouveaux sites.



### Inventaire ENS 2015-2019

**57 sites investigués**

**28 sites modifiés**

**16 sites déclassés**

**3 territoires intercommunaux  
en cours d'expertise**

← Vue sur les pièces d'eau de la zone humide dite de la Héronnières à Fains-Véel (CD55)

### **Perspective 2.1 : Rédaction d'un guide pour que chaque meusien devienne un acteur de la transition écologique**

Afin d'accompagner la démarche départementale de contrat de transition écologique (*voir action de l'année*), le Département souhaite rédiger un guide pour **aider chaque meusien à devenir un acteur de la transition écologique**.

Ce guide donnera des pistes d'actions concrètes pour réduire son « impact carbone au quotidien » et listera les acteurs locaux, notamment associatifs, investis dans la lutte contre le changement climatique.



### **Perspective 2.2 : Aménagement d'un 2<sup>nd</sup> site ENS départemental dans le Barrois**

Dans la continuité de l'aménagement du sentier pédagogique du Marais du Chaumont-devant-Damvillers (*voir action 2.1*), le Département ambitionne de **créer un 2<sup>nd</sup> site ENS départemental dans le secteur du Barrois**.

A cet effet, une étude de faisabilité devrait être lancée dans ce sens afin d'identifier un site, de préférence sur des terrains dont le Département est déjà propriétaire.

Ce 2<sup>nd</sup> site s'inscrira dans le réseau départemental de sites naturels ouverts au public en cours de constitution avec notamment les EPCI à fiscalité propre et les associations environnementales.

### **Perspective 2.3 : Guide interne pour la préservation des chauves-souris sur le patrimoine routier départemental**

Les chauves-souris, appelées aussi chiroptères, sont des espèces protégées. Près de 10 espèces différentes sont référencées en Meuse, notamment sur le patrimoine départemental routier (*elles peuvent installer des colonies de reproduction ou des gîtes d'hibernation dans les arbres creux le long des routes ou sous des ponts départementaux*). Aussi, le Département se doit de prendre en compte leur présence afin d'**adapter ses interventions de gestion et de maintenance**.

C'est pourquoi la collectivité prévoit de rédiger un guide interne didactique permettant d'améliorer les mesures de préservation de cette espèce.

### **Perspective 2.4 : Appels à projets pour les collectivités en matière de transition écologique**

Le Département envisage de développer ses dispositifs d'appels à projets pour les collectivités en matière de transition écologique à travers plusieurs axes d'intervention : Eau, Biodiversité, Déchets, Air/Energie...

Ces appels à projets auraient notamment pour but de permettre aux collectivités les plus rurales de **réaliser plus facilement des opérations en faveur de la transition écologique** (*achat de voiture électrique, amélioration de la continuité écologique, préservation de la ressource en eau...*)

# COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET GENERATIONS

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Maintien de l'autonomie et du bien-être de tous les meusiens,
- ✓ Protection de l'enfance,
- ✓ Implication des citoyens dans la vie du territoire,
- ✓ Politique de mémoire,
- ✓ Réinsertion professionnelle.

## Action 3.1 : Semaine de l'autonomie

Du 17 au 21 juin 2019, le Département a organisé **une semaine de l'autonomie**, avec notamment une grande journée phare à la salle Cassin de Verdun le 18 juin.

Cette semaine a été l'occasion de mettre en avant les actions liées au « bien vieillir chez soi » mises en place par le **Département et ses partenaires** dans le champ de l'autonomie. **60 structures et services prestataires** ont participé à cette semaine : SAAD, SSIAD, réseaux de santé, EHPAD, associations tutélaires, ADAPEIM...

Cette action était destinée aux **personnes âgées et handicapées** mais également aux aidants et globalement à toute personne concernée par l'autonomie.

A cette occasion, le « **bus de l'autonomie** » a circulé sur l'ensemble du Département à travers **5 étapes** : Verdun, Stenay, Etain, Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois.



Autour de la présence de ce bus, les partenaires engagés dans le champ de l'autonomie ont conduit des actions sur l'ensemble du territoire afin d'informer le public des différentes actions et dispositifs existants. Dans un contexte de mutations sociétales très fortes, **le rôle du Département est prédominant** dans la promotion et la mise en œuvre des solidarités.



Cette semaine a été un grand succès avec un public important présent à toutes les étapes du bus.

Cette réussite a été permise par une forte mobilisation des élus et agents départementaux ainsi que des partenaires extérieurs. Merci à tous !

L'autonomie, qui embrasse l'ensemble des problématiques liées au vieillissement de la population, à la dépendance ainsi qu'au handicap est **un des principaux enjeux de solidarité** et donc du développement durable.



SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile / SSIAD : Le Service de Soins Infirmiers A Domicile

### Action 3.2 : Budget participatif

L'Assemblée départementale a souhaité initier son **1<sup>er</sup> budget participatif** doté d'une **enveloppe de 1 M€**. Ce projet fait le pari d'une intelligence collective pour des projets inédits au bénéfice de la Meuse

Le budget participatif permet **l'implication concrète des meusiens dans la vie du territoire**. Il favorise les initiatives des habitants en leur conférant un droit de décision et des moyens inédits. Les meusiens sont ainsi invités à proposer des idées qui seront ensuite choisies par les citoyens eux-mêmes.

A cet effet, le Département a associé, fin 2019, la population à la **co-construction du règlement** de ce budget participatif, qui sera lancé en 2020.

**4 ateliers de concertations** ont ainsi été organisés en octobre 2019 réunissant **180 citoyens**.

Tout au long de la démarche, l'expression des Meusiens sera assurée par la mise en place d'une Commission citoyenne chargée de vérifier le bon déroulement du budget participatif et la bonne application du règlement.

Cette commission est composée de **71 citoyens** et **17 élus** départementaux.

Rendez-vous en 2020 !



### Action 3.3 : Promotion des métiers du sanitaire et du médico-social

Face aux problématiques de recrutement dans le secteur « santé humaine et action sociale », dont les aides-soignants au sein des EHPAD, le Département, en collaboration avec la Région Grand-Est et Pôle Emploi, s'est engagé en 2019 dans une **vaste démarche de promotion des métiers du sanitaire et du médico-social**.

Cette action s'est pleinement inscrite dans le **plan régional dédié au métier d'aide-soignant**.

A l'issue d'une phase de diagnostic, plusieurs actions ont été initiées en lien avec les IFAS (instituts de formation aides-soignants) et l'ARS (Agence régionale de Santé) pour identifier les besoins de la filière. Dans ce cadre, tous les EHPAD du territoire ont été interrogés sur leurs besoins en ressources humaines. Près de **50 postes à pourvoir** ont ainsi été identifiés dans 11 établissements sur les métiers d'aide-soignant et d'agent des services hospitaliers.

Au regard de cette situation, et après échange avec l'ensemble des partenaires, il a été décidé de déployer un **projet-pilote de « VAE hybride » en Meuse** afin de répondre rapidement à ce besoin.

*VAE : La validation des acquis de l'expérience est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.*

Dès septembre 2020, **plus de 30 personnes** pourront ainsi bénéficier de cette VAE permettant d'une part, une montée en compétence personnelle et d'autre part, de répondre aux besoins du territoire. Une **démarche gagnant – gagnant !**

### Action 3.4 : Salon « Récup et Création » à Revigny-sur-Ornain

Le 14 avril 2019, a eu lieu le premier « salon Récup et Création » organisé par « **le collectif de Revigny** » rassemblant l'équipe de la **Maison de la Solidarité (MDS) de Revigny**, la Communauté de communes du Pays de Revigny (COPARY), le Centre social et Culturel de Revigny, l'association L'Après et la Mairie de Revigny.

C'était la première fois que ce collectif de professionnels réunissait leurs compétences et leur motivation pour construire ce projet.

Organisé sur une journée, le salon a accueilli près de **400 visiteurs**, adultes et enfants, des ateliers et des démonstrations gratuites ont illustré l'objectif « Rien ne se perd tout se transforme ! ».

Cette action est un parfait exemple des liens entre les enjeux croisés de solidarité et de transition écologique.



*Depuis 2015, le Département a implanté 11 Maisons de la Solidarité sur son territoire pour l'exercice de ses missions en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité. Les MDS reçoivent toute personne, adulte ou enfant, quels que soient leurs besoins. 180 agents départementaux travaillent au sein des MDS au service des meusiens.*

### Action 3.5 : Généralisation de l'intégration des « clauses sociales » dans les différents règlements départementaux de subventions

La « **clause sociale** » permet à des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles de saisir l'opportunité d'un marché public, notamment de travaux, pour s'engager dans un parcours d'insertion durable, via la mise en situation de travail auprès d'entreprises. Le développement de la clause sociale est une des missions de la **Maison de l'emploi meusienne**, créée à l'initiative du Département.

Intégrant depuis de nombreuses années les « clauses sociales » dans ses propres marchés, le Département **incite depuis 2016 les collectivités meusiennes à s'impliquer elles aussi** dans cette démarche en conditionnant l'accès de ses subventions à la mise en place de ce dispositif.

Initialement mise en œuvre sur ses politiques d'aide en matière d'environnement (eau, déchets et biodiversité), l'Assemblée départementale a décidé **d'élargir en 2019 cette condition à la politique de développement et de cohésion territoriale**, principale politique d'aide financière aux collectivités meusiennes.

En 2019 ce sont ainsi **22 opérations** subventionnées par le Département, toutes politiques confondues, qui ont été « clausées » pour un total de près de **5 400 heures engagées**.

Un vrai succès ayant permis à de nombreuses personnes de se réinsérer dans la vie professionnelle.



maison de l'emploi

*Les Maisons de l'emploi s'inscrivent dans l'organisation territoriale de l'emploi et de la formation professionnelle. Elles proposent notamment des politiques innovantes afin de prendre en compte les logiques de leur territoire dans le domaine de l'emploi.*

### Action 3.6 : Dispositif de classe passerelle à l'école Jean Rostand de Commercy

En 2019, le service de **Protection maternelle et infantile (PMI)** a poursuivi sa participation au dispositif de classe passerelle à l'école Jean Rostand de Commercy.

La classe passerelle est un dispositif permettant l'accueil scolaire des enfants de 2 ans dans une visée de socialisation. Cette démarche est un **exemple de collaboration partenariale fructueuse** depuis 2015 entre le service de PMI et l'Education Nationale.

Ainsi, la PMI propose une liste d'enfants susceptibles d'intégrer la classe passerelle selon des critères retenus. Chaque famille est reçue en Consultation de Nourrissons à la Maison des Solidarités (MDS). Un avis est ensuite donné à la Mairie qui décide d'inscrire ou non l'enfant en classe passerelle.

Le **service de PMI est le passage obligé pour l'inscription des enfants en classe passerelle** afin d'assurer une cohérence sur les critères d'admission. Il permet également le dépistage précoce de troubles du développement, la mise en place des consultations spécialisées et d'éventuels suivis nécessaires.

La classe passerelle facilite l'intégration et l'adaptation des enfants ayant des besoins spécifiques, à l'école maternelle. La puéricultrice de PMI, par sa spécificité, favorise le lien humain autour de l'enfant.

Dans une perspective de coéducation avec les parents, **ces derniers deviennent acteurs et partenaires.**

*La PMI est un service départemental, placé sous l'autorité du Président du conseil départemental et chargé d'assurer la protection sanitaire des mères et des enfants de moins de 6 ans.*

### Action 3.7 : L'histoire filmée de la forêt d'exception de Verdun

Le Département, en lien avec l'ONF, travaille en partenariat avec tous les acteurs du territoire au sein du projet **Verdun, Forêt d'Exception** depuis 2014. Ce label symbolise une gestion partagée de la forêt, des activités de développement touristique et historique, ainsi que de la protection de la biodiversité.

Dans ce cadre, le Département a réalisé en 2019, via le réseau Canopé, un **court métrage** posant le regard de quatre lycéennes sur l'histoire particulière de la forêt domaniale de Verdun. Son titre : **« Une forêt d'exception : la forêt domaniale de Verdun ».**



Ce film présente **l'histoire de cette forêt** à l'écosystème riche en biodiversité, lieu d'expérimentation sur le changement climatique, mais aussi marquée par les traces de la guerre.

A voir absolument !



*Depuis 2008, 17 forêts en France, choisies, parmi les forêts domaniales gérées par l'ONF, sont engagées dans la démarche Forêt d'Exception®. Ce réseau de référence en matière de gestion durable du patrimoine forestier, fédère les acteurs du développement économique local et la mise en valeur du patrimoine naturel.*



### Perspective 3.1 : Renforcer l'intégration des jeunes confiés en développant le parrainage

En 2019, 800 enfants étaient confiés au Département et près de 700 étaient accompagnés au domicile parental.

Le Département souhaite **renforcer le rôle des tiers dans l'accompagnement éducatif et affectif des enfants** confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) en développant le parrainage auprès de familles bénévoles.

L'essor de cette forme de solidarité intergénérationnelle mérite en effet d'être encouragé car elle permet à l'enfant, confronté à une situation de grande fragilité, de nouer des liens avec des adultes bienveillants, susceptibles de l'accompagner tout au long de sa minorité et éventuellement après sa majorité dans sa vie d'adulte.

---

### Perspective 3.2 : Mise en place d'un bus des services publics pour améliorer la solidarité territoriale

La problématique de mobilité est prégnante dans les territoires ruraux comme la Meuse. Elle touche différents publics de toutes les tranches d'âge et participe à l'isolement des populations. La difficulté est double pour un public peu mobile qui manque de solutions de transport et dont l'accès aux droits est difficile. La fracture sociale est de plus renforcée par la fracture numérique.

Pour apporter une réponse à cette problématique, le Département, en partenariat avec l'Etat, souhaite mettre en place **une démarche innovante de véhicule itinérant afin d'aller vers les publics** en proposant une offre de proximité.

Il est ainsi envisagé, via les MDS de Verdun Jean Pâche, Saint-Mihiel et Revigny-sur-Ornain, de déployer en 2020 ce bus des services publics, **dénommé MAXILIEN**, sur le territoire du PETR Cœur de Lorraine en lien notamment avec son projet de contrat de transition écologique (*voir action de l'année*).

---

### Perspective 3.3 : Développement d'un programme de coopération internationale

Lors du vote de la révision de la politique départementale de l'eau (*voir action 2.2*), les élus de la 3ème Commission organique ont exprimé leur souhait de développer un programme de **coopération internationale dans le domaine de l'eau**.

A cet effet, le Département envisage d'adhérer à l'association GESCOD, tête de réseau régionale dans le domaine, puis de financer 1 ou 2 projets-pilotes avec des associations meusiennes intervenant en Afrique pour faciliter l'accès à l'eau dans cette région qui sera parmi les plus impactées par le changement climatique.

# EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Satisfaction des besoins essentiels pour tous : logement, santé, environnement, culture...
- ✓ Education et formation tout au long de la vie
- ✓ Accès à des pratiques sportives, culturelles et de loisirs adaptés à tous les publics
- ✓ Amélioration des conditions de travail

## Action 4.1 : eMeuse – Santé, améliorer l'accès aux soins de tous en territoire rural par l'innovation numérique

Avec son **programme e-Meuse Santé**, le Département de la Meuse ambitionne de relever les défis d'accès aux soins en territoires ruraux, de désertification médicale, de vieillissement de la population et de développement des maladies chroniques.

Initié en 2018, **e-Meuse Santé a été lauréat en septembre 2019**, parmi 24 projets nationaux, de l'appel à manifestation d'intérêts de l'action « Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA) » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).



Ce projet bénéficiera ainsi pendant 10 ans d'un accompagnement financier du PIA.

Les innovations du programme constitueront de précieux outils à la disposition des professionnels de santé et des services médico-sociaux. Elles accompagneront citoyens et patients au quotidien dans leurs parcours de soins.

Des premières actions concrètes ont déjà été initiées fin 2019 avec notamment **l'application e-Meuse Santé Prévention** permettant de transmettre des messages de promotion de la santé et de prévention.

C'est toute une **filière économique e-santé** qui se développera sur notre territoire, et même au-delà !

*Doté de 57 milliards d'euros, le PIA a été mis en place par l'État depuis 2017 pour financer des investissements innovants et prometteurs, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emploi.*

## Action 4.2 : Plan départemental des Espaces, des Sites et des Itinéraires

Le 21 juin 2019, l'Assemblée départementale a validé le **1<sup>er</sup> Plan départemental des Espaces, des Sites et des itinéraires (PDESI)** de la Meuse.

Cette validation fait suite à une **vaste démarche de concertation** initiée en 2018 avec de nombreux acteurs issus de différents horizons : mouvement sportif, collectivités locales, services de l'Etat, gestionnaires de sites...



La Meuse disposant d'un **cadre naturel remarquable** qui se prête à de nombreuses activités de pleine nature telles que la spéléologie, l'escalade, le canoë-kayak, le parapente... c'est en toute logique que le Département a souhaité valider rapidement **« son » PDESI, le 2<sup>ème</sup> à l'échelle de la Région Grand-Est.**

A travers le vote du PDESI, le Département souhaite ainsi concilier l'aspiration légitime des pratiquants à exercer leurs sports en milieu naturel, avec la **préservation de l'environnement**, le respect des droits attachés à la propriété et les autres usages de l'espace naturel.

Ce plan permettra en outre de **développer l'attractivité du territoire** en lien direct avec l'Agence Meuse Attractivité en charge du tourisme et le Comité départemental Olympique et Sportif.

*Le PDESI est un plan recensant tous les sports de nature, les lieux jugés remarquables et les modalités dans lesquelles ils se pratiquent, ainsi que les autres activités de l'espace naturel (chasse, pêche, agriculture, préservation de l'environnement, de la faune...).*

## Action 4.3 : Echappées en Meuse – la fête du vélo

Les 15 et 16 juin 2019, le Département a organisé la **1ère édition des « Echappées en Meuse »** pour faire découvrir, à vélo, une campagne active et accueillante dans un cadre exceptionnellement sécurisé.

Cet évènement s'est déroulé dans le nord du département entre Stenay, Dun-sur-Meuse, Montmédy et Damvillers.

**2 parcours au choix** étaient proposés : un circuit familial de 34 km sans circulation motorisée ou un circuit plus long de 120 km ouvert aux cyclotouristes et aux cyclistes avertis.

Ces parcours étaient ponctués d'étapes et **d'animations permettant de découvrir le terroir**, la culture et le patrimoine meusien.

A titre d'exemples : rencontres de producteurs locaux, visites de la maison vigneronne de Murvaux, du Musée de la Bière à Stenay, de la galerie d'art contemporain dédié à l'artiste Ipoustéguy à Douillon, ...



Cette 1ère édition a été un grand succès avec la participation de près **900 personnes**, dont 170 enfants.

Cette réussite a été aussi permise par une mobilisation de nombreux agents de la collectivité, d'élus locaux et de bénévoles. Merci à eux !

## Action 4.4 : Expérimentation du télétravail

Le 20 juin 2019, l'Assemblée départementale a validé le principe d'une **expérimentation du télétravail** au sein d'espaces numériques pendant une durée d'un an au bénéfice d'une vingtaine d'agents volontaires retenus sur la base d'un critère de distance « domicile-travail ».

La mise en place de cette expérimentation vise à répondre aux 3 objectifs suivants :

- Réduire l'impact des déplacements « domicile - travail », avec une recherche active de sites au plus proche du domicile des agents,
- Réduire les coûts économiques associés pour les agents,
- Améliorer la qualité de vie au travail des agents avec une meilleure articulation vie personnelle et vie professionnelle, tout en limitant les risques inhérents aux déplacements.

**8 500 km / mois  
de déplacements  
« économisés » par  
les agents volontaires**

Cette expérimentation a pu se concrétiser notamment grâce à un travail de concertation avec les organisations syndicales.

#### Action 4.5 : ADIL 54-55, un conseil juridique sur mesure en matière d'habitat

Fin 2018, le Département de la Meuse a décidé d'adhérer à l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) de Meurthe-et-Moselle et de créer ainsi une ADIL interdépartementale.



A travers cet engagement (36 000 € /an), le Département offre à tous les meusiens une **information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions du logement** :

« *Mon propriétaire veut augmenter mon loyer – en a-t-il le droit ? Je veux acquérir une maison – Quelles précautions dois-je prendre ? Mon locataire me doit plusieurs loyers ? Quels sont les recours ?* ».

Des juristes de l'ADIL 54-55 sont à la disposition des particuliers pour répondre à leurs différentes interrogations par téléphone, mail ou sur rendez-vous à l'occasion de permanences dans des locaux du Département.

Ce conseil personnalisé intègre aussi un **volet spécifique sur la rénovation énergétique**.

En 2019, près de **1 200 Meusiens ont été renseignés**.

Plus d'informations, sur [www.adil54-55.org](http://www.adil54-55.org).

#### Action 4.6 : Création du 1er Centre de Connaissance et de Culture au collège Louis de Broglie à Ancemont

Après 18 mois de travaux, le Président du Conseil départemental, M. Claude LEONARD, a inauguré, le 2 septembre 2019, l'extension et la restructuration du **collège Louis de Broglie à Ancemont**, en présence notamment de représentants de l'Etat (*Préfecture et Education nationale*).



Cette opération de **1,8 M€ HT** s'inscrit dans le plan d'investissements sur les collèges voté par l'Assemblée départementale en mars 2019 et doté d'une enveloppe de 82 M€ sur 15 ans.

Ce projet a notamment vu l'aménagement du **1er Centre de Connaissances et de Culture (3C)** du département par rapprochement du CDI et de la vie scolaire.

Les 3C ont notamment pour objectif de permettre la création d'espaces fonctionnels et accueillants pour tous : que ce soit les élèves ou les enseignants, afin que chacun y trouve son intérêt. Ces espaces sont variés et dédiés au travail personnel, individuel ou collectif. Ils améliorent les conditions d'enseignement et **participent à l'épanouissement des élèves**.



## Action 4.7 : Amélioration des conditions de travail des agents des collèges

L'année 2019 a vu se développer des actions renforcées d'équipement des **160 agents des collèges** afin de limiter la pénibilité de certains postes dans leur activité quotidienne et ainsi prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS).

Ces actions s'inscrivent dans l'axe 4 du « **Plan collèges** » du **Département** au titre de « la qualité de service et de l'accompagnement au travail des agents ».

Elles sont assorties de formations pour un usage optimisé des matériels mis à disposition : équipement en **matériels plus ergonomiques** par un renouvellement des chariots de ménage, dotation de tous les collèges d'**autolaveuses** facilitant ainsi l'entretien des bâtiments par étage, équipements spécifiques et adaptés des agents bénéficiant de restrictions médicales dans leur activité, équipement en restauration diminuant les ports de charge...

Le Département a ainsi mobilisé en 2019 une enveloppe financière de **200 000 €** pour l'ensemble des actions d'amélioration des conditions de travail des agents des collèges.

*En France, Les TMS sont la 1ère cause de maladies professionnelles indemnisées (Santé Publique France).*



Acquisition d'une autolaveuse pour ↑ le collègue Buvignier de Verdun

## Action 4.8 : Maladie de Lyme, un engagement fort dans la prévention et la recherche

La maladie de Lyme est devenue un enjeu sanitaire et sociétal en raison de la multiplication des cas déclarés, notamment dans le Grand-Est. Plus les connaissances sur l'écologie de la tique seront affinées et meilleures seront les réponses en matière de **prévention**.

Dans ce cadre, le Département s'est engagé auprès de l'ELIZ (*Entente de lutte et d'intervention contre les zoonoses*) dans une étude sur la caractérisation géographique du risque de transmission des maladies à tiques sur 25 départements du nord-est de la France.

En parallèle un réseau de sensibilisation auprès des habitants s'est développé à travers notamment l'application de sciences participatives CITIQUE : [www.citique.fr](http://www.citique.fr).

Pour accompagner cette démarche, le Département a fait l'acquisition de **6 000 tire-tiques** et **4 500 kits de collecte**.

Ce matériel est distribué à la population par le Département ou des partenaires lors de différents évènements (foires/salons, animations nature...).

**CITIQUE**

Une tique vous a piqué ou a piqué votre animal ? Rendez-vous sur l'application «Signalement Tique» !

**1. Créez un compte et ajoutez autant de profils que vous souhaitez**

Lors des signalements, les informations sur les profils seront déjà renseignées.

**2. Signalez la piqûre et obtenez le numéro de signalement à 6 chiffres**

Nous pouvons signaler même hors connexion !

**3. Envoyez la tique piqueuse à CITIQUE**

- Emprisonnez la tique dans du papier absorbant
- Marquez le n° de signalement à 6 chiffres, la date et le lieu de piqûre
- Envoyez à Programme CITIQUE - Laboratoire Tous Chercheurs Centre INRAE Grand Est-Nancy 54280 Champenoux

**4. Recevez des notifications pour le suivi post-piqûre**

**5. Consultez l'historique de signalement et des informations de prévention**

A partir de votre compte consultez le « journal des piqûres » des différents profils enregistrés et devenez incolable sur les tiques !

[www.citique.fr](http://www.citique.fr)

Google Play | App Store

### Perspective 4.1 : Promotion du tourisme durable en Meuse

Le Département souhaite, en lien avec l'Agence Meuse Attractivité nouvellement créée, poursuivre ses actions de structuration et de promotion du tourisme en renforçant notamment l'offre de « **tourisme durable** » de notre territoire.

Cette démarche, orientée notamment vers une valorisation adaptée des ressources naturelles et patrimoniales de la Meuse, servira d'architecture à la construction d'un nouveau Schéma de développement touristique à l'horizon 2021.

### Perspective 4.2 : Candidature au Label Terre de Jeux 2024

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Département souhaite accompagner cet événement et permettre à tous les meusiens de vivre les Jeux.

C'est pourquoi, l'Assemblée départementale a décidé de **candidater au Label Terre de Jeux 2024** mis en place par le comité national d'organisation des Jeux olympiques.



Par cette candidature, le Département désire valoriser ses atouts pour promouvoir tous les sports dont ceux de pleine nature en associant toute la population et notamment les jeunes.

### Perspective 4.3 : Généralisation du télétravail

Fort de son expérimentation sur la mise en place du télétravail (*voir action 4.4*), la collectivité envisage d'**élargir sa démarche au télétravail à domicile**.

Un questionnaire sera adressé aux agents afin de généraliser, dès 2021, ce mode de travail plus respectueux de l'environnement et des conditions de travail, tout en préservant la qualité du service public.

### Perspective 4.4 : Plan de lutte contre les risques psycho-sociaux

Dans le cadre de sa politique de prévention des risques professionnels, le Département finalisera la mise à jour du diagnostic des **risques psycho-sociaux** (RPS) initiée en 2019 par l'envoi d'un questionnaire à **l'ensemble de ses agents**.

Cette démarche permettra de définir les mesures à mettre en œuvre pour répondre aux attentes exprimées par les agents à travers un **plan d'actions « RPS » spécifique destiné à améliorer les conditions de travail**.

**60% des agents  
ont répondu au  
questionnaire**

Ce plan complétera efficacement les outils déjà en place en matière de prévention des risques tels que le document unique et le programme pluriannuel d'actions de prévention.

*On qualifie de « risques psychosociaux » (ou RPS) les éléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés au sein de leur environnement professionnel.*

# MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Notions clés déclinant cette finalité dans l'action départementale :

- ✓ Promotion de l'économie solidaire,
- ✓ Soutien à l'agriculture et développement des circuits-courts,
- ✓ Réduction des déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire,
- ✓ Développement d'une politique d'achats responsable.



## Action 5.1 : Etude pilote sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges

En France, les pertes et gaspillages alimentaires représentent 10 millions de tonnes de produits par an. Ce gaspillage représente un prélèvement inutile de ressources naturelles, telles que les terres cultivables et l'eau, et des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient être évitées.

Jeter des aliments, c'est aussi jeter de l'argent !

Conscient de ces enjeux, le Département a lancé une **étude pilote** sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans **3 collèges : Clermont-en-Argonne, Commercy et Etain**.

Finalisée en 2019, cette démarche, associant les personnels de restauration, les élèves ainsi que les enseignants, a donné de **très bons résultats** :

Baisse du gaspillage  
alimentaire de **26%**  
sur les 3 collèges

Campagne de pesée →  
coorganisée par les collégiens



Ce projet a en outre amené les élèves à réfléchir aux questions liées à l'environnement, aux limites des ressources, au problème du gaspillage, à la gestion des déchets...et ainsi participer **pleinement à leur formation de futurs citoyens**.



## Action 5.2 : Vote de la 1ère politique cadre en matière d'agriculture

L'agriculture et l'alimentation durable sont des enjeux majeurs, notamment en Meuse, territoire rural par excellence où l'activité agricole et agroalimentaire représente 15% des emplois.

Actif dans le domaine depuis de nombreuses années, le Département a souhaité **mieux structurer son intervention en matière d'agriculture**.

L'Assemblée départementale a ainsi voté le 11 juillet 2019 sa 1<sup>ère</sup> politique cadre en matière d'agriculture avec comme objectif principal la **pérennisation des exploitations agricoles orientée vers la résilience des écosystèmes** face au changement climatique.

Cette politique répond à 2 objectifs stratégiques :

- ✚ Répondre aux attentes des agriculteurs dans le sens d'un accompagnement à l'adaptation,
- ✚ Répondre à la demande de la population pour une agriculture plus éthique et en phase avec l'évolution de la société respectueuse des milieux et du bien-être animal.

Elle a notamment permis de réviser la politique d'aide financière aux agriculteurs (subventions d'investissement) pour **mieux soutenir la diversification agricole et l'innovation** qui permet de multiplier les domaines d'activités des exploitants afin de s'adapter aux évolutions climatiques et économiques.

### Action 5.3 : Mise en place d'une collecte solidaire des papiers de bureau

Le Département a engagé depuis plusieurs années un observatoire des déchets produits par ses activités afin d'identifier des pistes d'amélioration.

Dans ce cadre, et pour répondre à la problématique des papiers usagés, l'un des principaux déchets de bureau, le Département a mis en place, en 2019, une **collecte solidaire des papiers en lien avec l'AMIE**, association meusienne pour l'insertion et l'entraide.



Initiée sur l'Hôtel du Département, cette collecte gratuite, réalisée par des personnes en insertion, permet de valoriser directement les déchets produits par la collectivité à travers le programme POP.



En 2019, ce sont ainsi près de **2 900 kg de papiers usagés** qui ont été collectés pour être valorisés en 2 300 kg de nouveaux papiers blancs.

Cette action a permis notamment d'économiser :

- ✚ **4 600 kg** de bois,
- ✚ **420 kg** de rejet de CO<sub>2</sub>.

*Le recyclage de 100 kg de papier permet d'économiser 160 kg de bois, 820 l d'eau, 1 020 kWh d'énergie et évite le rejet de 4 kg de CO<sub>2</sub> (programme POP).*

### Action 5.4 : Développement d'une filière de recyclage du matériel médical

En 2019, le Département a accompagné l'association Envie autonomie, basée à Toul, pour développer, en lien avec l'AMIE, une **filière complète de recyclage du matériel médical en Meuse**.



Cette démarche permet de proposer, sur l'ensemble du département, des **produits médicaux à prix attractif** pour faire face à la dépendance tout en respectant une logique de développement et d'accessibilité.

Elle favorise ainsi le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées tout en créant une activité économique locale, qui a permis de créer 2 emplois.

20 personnes ont déjà pu bénéficier de ce service initié en cours d'année et appelé à se développer.

Plus d'informations, sur [www.envieautonomie.org](http://www.envieautonomie.org).

### Action 5.5 : Mise en place de la facturation électronique

Le Département est engagé depuis 2018 dans une vaste **démarche de dématérialisation** de ses procédures comptables, concernant notamment le paiement des factures.

Ces dernières devront entièrement être gérées de façon électronique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Conscient de l'intérêt environnemental de cette gestion dématérialisée, le Département a souhaité anticiper et généraliser sa mise en place ce qui lui a permis de **traiter électroniquement près de 75% des 14 000 factures** reçues en 2019.

Une belle réussite !

### Perspective 5.1 : Généralisation de la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire à tous les collèges départementaux

Au regard des bons résultats obtenus lors de l'étude pilote réalisée en 2019 sur les collèges de Clermont-en-Argonne, de Commercy et d'Etain (*voir action 5.1*), le Département a décidé de **généraliser progressivement la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire** à l'ensemble des collèges du département sur la période 2020-2024.

3 nouveaux collèges devraient ainsi bénéficier de cette démarche dès l'année scolaire 2020/2021.

---

### Perspective 5.2 : Développement de la plateforme Agrilocal pour optimiser l'utilisation de produits locaux dans les cantines des collèges

L'évolution de la réglementation et l'émergence de nouvelles attentes sociétales incitent au **développement de l'utilisation de produits locaux** dans les restaurations collectives.

Le Département, qui a toujours été soucieux de la qualité des repas servis dans les collèges, souhaite s'inscrire pleinement dans cette démarche vertueuse. C'est pourquoi, le Département envisage d'adhérer au réseau national **AGRILOCAL** afin de mettre en place une plateforme internet permettant de mettre en lien les collèges avec les fournisseurs locaux.



Prévue initialement pour les collèges, cette plateforme pourrait être élargie progressivement à l'ensemble des restaurations collectives (EHPAD, écoles primaires, lycées...).

---

### Perspective 5.3 : Généralisation de la collecte solidaire des déchets produits par la collectivité

Fort du succès de la collecte solidaire des papiers de bureau initiée en 2019 avec l'AMIE (*voir action 5.3*), le Département souhaite généraliser cette démarche dans **tous ses principaux bâtiments administratifs et techniques**.

---

### Perspective 5.4 : Guide interne sur l'intégration des clauses environnementales dans les marchés publics

Les acheteurs publics se doivent d'être exemplaires en matière de développement durable. Conscient de cet enjeu, le Département a mis en place depuis plusieurs années des procédures internes pour **généraliser l'intégration de clauses environnementales** dans ses marchés publics.

Afin d'optimiser cette démarche, un guide interne sera rédigé afin de mieux accompagner les différents services et directions de la collectivité.

# SYNTHESE DES ACTIONS

## ACTION DE L'ANNE

### Démarche départementale de transition écologique

#### Lutte contre le changement climatique

Action 1.1	Projets de bâtiments à énergie positive et carbone négatif
Action 1.2	Finalisation de l'optimisation des contrats de maintenance et de fourniture d'énergie des collèges
Action 1.3	Etude du raccordement du collège de Damvillers à l'unité de méthanisation de Wavrille
Action 1.4	Promotion de l'efficacité énergétique à travers les certificats d'économies d'énergie
Action 1.5	Développement de l'électromobilité en Meuse
Action 1.6	Diagnostic Air-Energie de la Meuse
Action 1.7	Conférence grand public sur la lutte contre le changement climatique
Action 1.8	Plantations d'arbres le long des routes départementales
<i>Perspective 1.1</i>	<i>Stratégie de maîtrise de la dépense énergétique des bâtiments départementaux</i>
<i>Perspective 1.2</i>	<i>Raccordement du collège de Damvillers à l'unité de méthanisation de Wavrille</i>
<i>Perspective 1.3</i>	<i>Développement de la flotte de véhicules électriques</i>
<i>Perspective 1.4</i>	<i>Actualisation du bilan des gaz à effet de serre du Département</i>
<i>Perspective 1.5</i>	<i>Suivi de la qualité de l'air dans les collèges</i>

#### Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Action 2.1	Ouverture au public du Marais de Chaumont-devant-Damvillers
Action 2.2	Révision de la politique départementale de l'eau
Action 2.3	Projet de déplacement et de renaturation du ruisseau de l'Aulnois en limite de la RD8
Action 2.4	Guide sur la gestion des Milieux Aquatiques
Action 2.5	Valorisation de la richesse écologique de la Vallée de la Meuse
Action 2.6	Calendrier des sorties Natures 2019
Action 2.7	Finalisation de la 1ère phase de révision de l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles
<i>Perspective 2.1</i>	<i>Rédaction d'un guide pour que chaque meusien devienne un acteur de la transition écologique</i>
<i>Perspective 2.2</i>	<i>Aménagement d'un 2nd site ENS départemental dans le Barrois</i>
<i>Perspective 2.3</i>	<i>Guide interne de protection des chauves-souris sur le patrimoine routier départemental</i>
<i>Perspective 2.4</i>	<i>Appels à projets pour les collectivités en matière de transition écologique</i>

<b>Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations</b>	
Action 3.1	Semaine de l'autonomie
Action 3.2	Budget participatif
Action 3.3	Salon « Récup et Création » à Revigny-sur-Ornain
Action 3.4	Promouvoir les métiers sanitaires et du médico-social
Action 3.5	Généralisation de l'intégration des « clauses sociales » dans les différents règlements départementaux de subventions
Action 3.6	Dispositif de classe passerelle à l'école Jean Rostand de Commercy
Action 3.7	L'histoire filmée de la forêt d'exception de Verdun
Perspective 3.1	<i>Renforcer l'intégration des jeunes confiés en développant le parrainage</i>
Perspective 3.2	<i>Mise en place d'un bus des services publics pour améliorer la solidarité territoriale</i>
Perspective 3.3	<i>Développement d'un programme de coopération internationale</i>

<b>Epanouissement de tous les êtres humains</b>	
Action 4.1	eMeuse–Santé, améliorer l'accès aux soins de tous par l'innovation numérique
Action 4.2	Plan départemental des Espaces, des Sites et des Itinéraires
Action 4.3	Meuse à vélo
Action 4.4	Expérimentation du télétravail
Action 4.5	ADIL 54-55, un conseil juridique sur mesure en matière d'habitat
Action 4.6	Création du 1er Centre de connaissance et de Culture au collège d'Ancemont
Action 4.7	Amélioration des conditions de travail des agents des collèges
Action 4.8	Maladie de Lyme, un engagement fort dans la prévention et la recherche
Perspective 4.1	<i>Promotion du tourisme durable en Meuse</i>
Perspective 4.2	<i>Candidature au Label Terre de Jeux 2024</i>
Perspective 4.3	<i>Généralisation du télétravail</i>
Perspective 4.4	<i>Plan de lutte contre les risques psycho-sociaux</i>

<b>Modes de production et de consommation responsables</b>	
Action 5.1	Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges
Action 5.2	Vote de la 1ère politique cadre en matière d'agriculture
Action 5.3	Mise en place d'une collecte solidaire des papiers de bureau
Action 5.4	Action de déploiement d'Envie autonomie et de l'AMIE
Action 5.5	Dématérialisation des procédures comptables
Perspective 5.1	<i>Généralisation de la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges</i>
Perspective 5.2	<i>Développement d'une plateforme AgriLocal en Meuse</i>
Perspective 5.3	<i>Généralisation de la collecte solidaire des déchets produits par la collectivité</i>
Perspective 5.4	<i>Guide interne sur l'intégration des clauses environnementales dans les marchés publics</i>



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :



**La Direction de la Transition écologique**

03.29.45.77.63

[transition.ecologique@meuse.fr](mailto:transition.ecologique@meuse.fr)